PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE BELLECHASSE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE:

Le Conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Bellechasse a adopté, lors d'une séance régulière tenue le 17 septembre 2025 le règlement no 319-25 relatif à la création du comité d'aménagement de la MRC de Bellechasse et abrogeant le règlement numéro 314-25.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement sur le site internet de la MRC de Bellechasse au https://www.mrcbellechasse.qc.ca/fr/l-organisation/avis-public/

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à St-Lazare, ce 23ième jour du mois de septembre deux mille vingt-cinq.

Anick Beaudoin

_____
Anick Beaudoin, directrice générale
Greffière-trésorière